

DEMANDE DE SUBVENTION 2026

**Au titre de la saison 2025-2026
ou l'année 2026**

A retourner par mail à l'adresse
relations.partenaires@ville-liffre.fr
Avant le 28 février 2026



ASSOCIATION

DEMANDE ANNUELLE DE

Merci d'indiquer toutes les demandes que vous pensez faire dans l'année auprès de la Ville

Subvention de fonctionnement Oui Non
Si oui, montant de l'aide demandée : €

Subvention d'investissement **Oui** **Non**
Si oui, montant de l'aide demandée : **€**

Subvention anniversaire Oui Non
(Versée sur présentation d'un projet)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) _____ représentant de l'association :

- Certifie exacte les informations déclaratives du présent dossier (association et sections) ;
 - Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
 - Déclare être à jour de ses cotisations assurances ;
 - Sollicite lesdites subventions ;
 - Déclare que l'association dispose d'une réserve d'épargne (livret) de _____ € ;
 - Déclare avoir pris connaissance de l'article L 1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne à la Ville de Liffré un pouvoir de contrôle sur les éléments de l'association demandés

Fait à _____
Le _____

*Signature obligatoire du représentant légal
A défaut, merci de fournir le pouvoir signé*

LES GRANDS PRINCIPE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

A lire attentivement avant de compléter ce dossier

Les informations demandées dans ce dossier relèvent d'une obligation réglementaire.

- L'association doit avoir son siège social ou son activité principale sur la commune de Liffré et participer à la vie locale.
- Une subvention n'est pas un droit. La demande peut être refusée ou amoindrie par rapport à la demande.
- La subvention est annuelle. Elle n'a pas de caractère reconductible d'une année sur l'autre. Un accord sur un montant x une année n'engage pas la ville pour l'année suivante ; et inversement en cas de non-demande ou de refus une année.
- L'association doit être à jour de la déclaration de ses éléments légaux auprès de la Préfecture et doit disposer d'un n° RNA et d'un n° SIRET.
- La demande de subvention, qu'elle soit de fonctionnement ou d'investissement, doit être préalable à l'action.
- L'association doit déposer une demande complète et signée, accompagnée des pièces jointes éventuelles demandées.
- La demande de subvention se base sur des éléments déclaratifs. Toute fausse déclaration entraîne un refus de la Ville.
- Dans le cadre de l'instruction, l'association doit se mettre en capacité à répondre aux questions complémentaires éventuelles

Pour en savoir plus

Consultez le Règlement d'attribution des subventions municipales
Disponible sur le site internet de la Ville, rubrique « Vie Associative »

POUR BIEN RENSEIGNER CE DOSSIER

L'association demande et doit compléter :



Uniquement une aide indirecte

Jusqu'à

FICHE 5



Une subvention de fonctionnement

Jusqu'à

FICHE 9



Une subvention d'investissement

Jusqu'à

FICHE 10



Une subvention d'anniversaire

Jusqu'à

FICHE 11

Si vous avez besoin d'aide pour la complétude de ce dossier

N'hésitez pas à téléphoner ou prendre rendez-vous

Les services se tiennent à votre disposition

LES GRANDS PRINCIPE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

A lire attentivement avant de compléter ce dossier

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies dans le cadre de cette demande de subvention sont nécessaires à l'instruction de votre dossier et à l'attribution éventuelle d'une subvention par la Ville de Liffré. Elles sont collectées et traitées conformément au Règlement Générale sur la Protection des Données (RGPD) et la législation française en vigueur.

La ville de Liffré est responsable du traitement des données. Les données sont destinées aux services municipaux en charge de l'instruction des demandes. Elles peuvent également être transmises aux autorités de contrôle ou à d'autres tiers si la loi l'exige.

Les données sont conservées pendant 6 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Ville de Liffré : contact@ville-liffre.fr.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après ce contact, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

L'ASSOCIATION SOUHAITE-T-ELLE RENCONTRER LA VILLE ?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser obligatoirement l'objet de cette rencontre (par exemple, présenter un projet, évoquer une difficulté, proposer une idée, demander de l'aide pour renseigner ce dossier...) ainsi que la période souhaitée (par exemple, dès que possible, dans les prochaines semaines, en fin de saison...)

FICHE 1

RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE ET VOUS ACCOMPAGNER

Merci d'indiquer en quelques lignes le but de votre association

CARTE D'IDENTITÉ

Uniquement en cas d'évolutions depuis les données déclarées précédemment

Numéros (obligatoires) : RNA : _____ SIREN/SIRET : _____

Siège de l'association

Chez : _____

Adresse : _____ CP-Ville : _____

Données communicables

Mail : _____ Tel (communiqué au public) : _____

Site internet (site existant) : _____

MEMBRES DU BUREAU

Préciser les fonctions/n° tel/mail...- non communicables et au moins le numéro de téléphone du Président (non communiqué au public)

AUTORISATIONS

L'association autorise la Ville de Liffré à diffuser dans ses supports

Le mail de l'association	Oui	Non
Le nom du représentant légal	Oui	Non
Le tel du représentant légal	Oui	Non

JUSTIFICATIFS

Uniquement en cas de changement depuis les données déclarées précédemment

L'association s'engage à transmettre avec ce dossier

Les nouveaux statuts à jour à signés	Transmis avec ce dossier
Un nouveau RIB	Transmis avec ce dossier
Un récépissé de modification de la Préfecture	Transmis avec ce dossier

Pour rappel, l'association doit prévenir la Ville de Liffré de tout changement intervenu en cours d'année. Il appartient à l'association de se mettre à jour vis-à-vis de la Préfecture, service greffe des associations. De nombreuses démarches sont réalisables en ligne sur : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

FICHE 2

RENSEIGNEMENTS SUR VOS ACTIVITÉS

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE ET VOUS ACCOMPAGNER

Activités proposées par votre association

- Activité 1 : _____
Public visé à partir de _____ ans
- Activité 2 : _____
Public visé à partir de _____ ans
- Activité 3 : _____
Public visé à partir de _____ ans

Au-delà, merci de bien vouloir nous transmettre la liste des activités et les publics visés en pièce jointe

CRITERES – LABELS ET CERTIFICATIONS

L'association est para accueillante

Oui

Non

Si concerné, activités à renseigner

L'association met en place des actions spécifiques

Vers le jeune public

Vers le public senior

Vers le public féminin

Vers le public haut-niveau

Autres actions menées ou en préparation (*sensibilisation à la non-violence, lutte contre les discriminations, défense d'une cause solidaire... Précisez les dates et actions*)

L'association dispose de labels ou de certifications

Oui

Non

Si concerné, merci de joindre à ce dossier les pièces justificatives

FONCTIONNEMENT

Nombre de bénévoles actifs : _____

Si concerné

Nombre de salariés : _____

Nombre d'Equivalent Temps Plein (tout personnel confondu par an) : _____

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour rappel, et dans un souci de bonne gestion, la ville sera attentive à ce que l'association tienne une AG tous les ans.

Tout au long de l'année, merci de transmettre automatiquement une invitation et le PV de ces rencontres.

Date de la dernière séance : _____

PV transmis avec ce dossier

Oui

Non

FICHE 3

RENSEIGNEMENTS SUR VOS ADHÉRENTS

POUR MIEUX CONNAITRE VOTRE PUBLIC

Merci de renseigner obligatoirement le tableau ci-dessous

	Enfants		Adultes	
	Moins de 12 ans	De 12 à 18 ans	De 18 à 59 ans	60 ans et +
Liffré				
Dourdain				
Chasné-sur-Illet				
Ercé-près-Liffré				
Gosné				
La Bouëxière				
Livré-sur-Changeon				
Mézière-sur-Couesnon				
St Aubin-du-Cormier				
Total LCC (hors Liffré)				
Total autres communes				
Précisez les autres communes				

	Enfants		Adultes	
	Moins de 12 ans	De 12 à 18 ans	De 18 à 59 ans	60 ans et +
Nombre total d'adhérents				

% de femmes (sur le global) :

ADHÉSION ET COTISATION

Coût annuel de la cotisation : _____ €

Tarif annuel de (des) activité(s)

Modulation du tarif proposé en fonction de

Age de l'adhérent Oui Non

Niveau de pratique Oui Non

Commune de résidence Oui Non

Ressources Oui Non

Autres (précisez) :

OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

L'association bénéficie-t-elle d'une convention d'occupation pour la saison 2025-2026

Oui

Non

Si souhait d'en faire la demande, merci de préciser votre projet

L'association bénéficie-t-elle d'un **local de rangement**

Oui

Non

Si souhait d'en faire la demande, merci de préciser votre projet

ACOMPAGNEMENT DE LA VILLE

Au quotidien, la ville de Liffré accompagne ses partenaires associatifs de plusieurs manières :

En soutien logistique lors des manifestations et événements

Un formulaire en ligne est à compléter dès que vous avez connaissance de la date de votre événement, et au moins 3 mois avant. Il convient de préciser l'ensemble des informations de manière exhaustive afin que la ville puisse analyser votre demande et y répondre dans les meilleures conditions.

En accompagnement dans votre communication

L'impression annuelle : La ville offre la possibilité à toute association liffréenne de pouvoir disposer d'une impression (noir et blanc), une fois par an, de flyers ou d'affiches

La parution dans le Liffréen magazine : La ville offre la possibilité à toute association liffréenne de bénéficier d'un encart dans le magazine communal, en fonction de la place disponible

Souhaitez-vous de plus amples informations sur ces dispositifs ?

Oui : la ville reprendra contact avec l'association

Non

SOUHAITEZ-VOUS REALISER UNE DEMANDE SPECIFIQUE

Ce dossier annuel est l'occasion de nous faire part de vos besoins ou demandes spécifiques

Si besoin, n'hésitez pas à nous informer ci-dessous

L'association souhaite réaliser des demandes de subventions directes, la complétude du dossier continue...

Pour toutes les associations qui ne demandent pas de subventions directes (en €), la complétude du dossier s'arrête ici.



Faisons un point désormais sur les finances de votre association

Merci de vérifier la complétude du dossier

FICHE 1

FICHE 5

à

et de le signer (1^{ère} page)



A retourner par mail à l'adresse
relations.partenaires@ville-liffre.fr
Avant le 28 février 2026

A RENSEIGNER OU TRANSMETTRE EN PJ

Merci d'indiquer uniquement en valeurs entières (pas de centimes)

CHARGES		PRODUITS	
60	Achats	70	Vente de produits, de prestations
6022	Fournitures consommables	706	Vente de prestation de services
6023	Alimentation	707	Vente de marchandises
605	Achats de matériels, équipements	708	Produits activités annexes (publicité)
6061	Eau, énergie		
6063	Fournitures entretien, pt équipement		
6064	Fournitures administratives	74	Subventions publiques
607	Achats de marchandises	741	Ville de Liffré
61	Services extérieurs		Autres communes
611	Sous-traitance générale		Département
613	Locations		Région
615	Entretien et réparations		Etat
616	Primes d'assurances		
618	Divers	75	Autres produits de gestion courante
6181	Documentation	754	Ressources liées à la générosité
6185	Frais séminaires, conférences	756	Cotisations
62	Autres services extérieurs	758	Autres produits de gestion courante
621	Personnel extérieur à l'association		
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		
623	Publicité, relations publiques, dons	76	Produits financiers
624	Transport de biens, d'usagers		
625	Déplacements, missions, réceptions	77	Produits exceptionnels
63	Impôts, taxes et assimilés		
631	Impôts et taxes sur rémunérations	78	Reprise sur amortissements et provisions
633	Impôts autres organismes		
637	Autres impôts, taxes et assimilés		
64	Charges de personnel	79	Transferts de charges
641	Rémunérations du personnels		
645	Charges de SS et prévoyance		
647	Autres charges sociales		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux amortissements		
TOTAL		TOTAL	
RÉSULTAT			
86	Emploi des contributions volontaires en nature	87	Contributions volontaires en nature
861	Mise à disposition gratuite de biens	871	Prestations en nature
862	Prestations	875	Dons en nature
864	Personnel bénévole		
TOTAL		TOTAL	

A RENSEIGNER OU TRANSMETTRE EN PJ

Merci d'indiquer uniquement en valeurs entières (pas de centimes)

CHARGES		PRODUITS	
60	Achats		
6022	Fournitures consommables		
6023	Alimentation	706	Vente de prestation de services
605	Achats de matériels, équipements	707	Vente de marchandises
6061	Eau, énergie	708	Produits activités annexes (publicité)
6063	Fournitures entretien, pt équipement		
6064	Fournitures administratives	74	Subventions publiques
607	Achats de marchandises	741	Ville de Liffré
61	Services extérieurs		Autres communes
611	Sous-traitance générale		Département
613	Locations		Région
615	Entretien et réparations		Etat
616	Primes d'assurances		
618	Divers	75	Autres produits de gestion courante
6181	Documentation	754	Ressources liées à la générosité
6185	Frais séminaires, conférences	756	Cotisations
62	Autres services extérieurs	758	Autres produits de gestion courante
621	Personnel extérieur à l'association		
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		
623	Publicité, relations publiques, dons	76	Produits financiers
624	Transport de biens, d'usagers		
625	Déplacements, missions, réceptions	77	Produits exceptionnels
63	Impôts, taxes et assimilés		
631	Impôts et taxes sur rémunérations	78	Reprise sur amortissements et provisions
633	Impôts autres organismes		
637	Autres impôts, taxes et assimilés	79	Transferts de charges
64	Charges de personnel		
641	Rémunérations du personnels		
645	Charges de SS et prévoyance		
647	Autres charges sociales		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux amortissements		
TOTAL		TOTAL	
RÉSULTAT			
86	Emploi des contributions volontaires en nature	87	Contributions volontaires en nature
861	Mise à disposition gratuite de biens	871	Prestations en nature
862	Prestations	875	Dons en nature
864	Personnel bénévole		
TOTAL		TOTAL	

GRILLE DE LECTURE SYNTHÉTIQUE*Ce que l'association déclare réaliser sur la commune***Proposer des activités ouvertes à tous**

Activité ouverte à tous les âges (adultes et enfants)	Oui	Non
Ouvert à de nouveaux adhérents en début d'année	Oui	Non
Ouvert à de nouveaux adhérents tout au long de l'année	Oui	Non
En cours d'année, l'association/la section affiche complet	Oui	Non
Mise en place d'une tarification en fonction des ressources	Oui	Non
(Sport) Toutes les activités sont ouvertes aux féminines	Oui	Non
(Sport) Au moins 1 action handisport par an	Oui	Non

Participer à l'animation de la vie locale (à préciser dans les commentaires)

Organisation d'au moins une activité ouverte à tous l'an passé	Oui	Non
Action conjointe avec une autre association de la ville	Oui	Non
Action conjointe avec au moins un établissement scolaire	Oui	Non
Action conjointe avec un autre acteur de la ville	Oui	Non
Participation au dernier Forum des associations	Oui	Non
Une autre activité similaire est-elle mise en place sur la Ville ?	Oui	Non
Action/démarche écoresponsable	Oui	Non

Dynamiser son association (à préciser dans les commentaires)

Présence de salariés ou d'intervenants extérieurs rémunérés	Oui	Non
Action(s) de formation des bénévoles	Oui	Non
Mise en place d'une nouvelle action cette année	Oui	Non
Action/événement spécifique prévue cette année	Oui	Non
Action(s) d'autofinancement	Oui	Non
Action de recherche de cofinanceurs (<i>autre que la ville</i>)	Oui	Non

Promouvoir le territoire

Au moins 66% d'adhérents liffréens	Oui	Non
Au moins 80% d'adhérents du territoire de LCC	Oui	Non
Des places libres pour de nouveaux liffréens tous les ans	Oui	Non
Activité rayonnant au-delà de LCC	Oui	Non
Activité/événement rayonnant au-delà du département	Oui	Non

Merci d'apporter les commentaires nécessaires ci-dessous

ANALYSE DU BESOIN FINANCIER SOLICITÉ

Montant 2026 sollicité : _____ €

Le montant indiqué est identique à celui mentionné en page 1 du dossier et doit être identique au montant indiqué dans le budget prévisionnel (Fiche 7)

Ce montant est-il supérieur à la subvention obtenue en 2025 ?

Si oui, merci de justifier obligatoirement le besoin supplémentaire

11. *What is the primary purpose of the following statement?*

Commentaires pour justifier votre demande

11. *What is the primary purpose of the following statement?*

L'instruction de la demande de subvention de fonctionnement prend notamment en compte les éléments relatifs :

- *Aux adhérents (Liffréen-ne-s)*
 - *Aux indicateurs financiers (autonomie, épargne, poids de la subvention dans le BP...)*
 - *Au dynamisme local (participation à la vie locale)*

INSTRUCTION ET ÉCHÉANCES 2026



Présentation des dossiers en commission municipale « Vie Associative et sport » - **JUIN**

Vote des subventions annuelles en conseil municipal = JUIN-JUILLET

Versement des subventions aux associations – ÉTÉ

Pour toutes les associations qui
ne demandent pas de subventions d'investissement ou anniversaire
la complétude du dossier s'arrête ici.

Merci de vérifier la complétude du dossier.

FICHE 1 à FICHE 9 et de la signer (1^{ère} page)



A retourner par mail à l'adresse
relations.partenaires@ville-liffre.fr

Avant le 28 février 2026

RAPPEL

Cette subvention concerne des travaux, aménagements ou acquisition de matériel souhaités sur l'année 2026, et doit être préalable à l'investissement. Elle ne peut excéder 50 % du montant total du projet.

DESCRIPTION DE VOTRE PROJET

N'hésitez pas à transmettre vos devis, plans ou tout autre document nécessaire à l'instruction

Date de réalisation souhaitée : _____

Budget prévisionnel du projet

CHARGES		PRODUITS	
		Autofinancement	
		Cofinanceur 1	
		Cofinanceur 2	
		Cofinanceur 3	
		Autre produit	
		Demande d'aide à la Ville	
TOTAL	€	TOTAL	€

La ville sera attentive au montage financier des projets, devant faire apparaître plusieurs financeurs

INSTRUCTION ET ÉCHÉANCES 2026



Une analyse approfondie en lien avec l'association est réalisée pendant l'instruction, en vue d'une présentation des projets en commissions municipales « Vie Associative et sport ». Le versement intervient uniquement sur présentation des factures acquittées.

Pour toutes les associations qui
ne demandent pas de subventions anniversaire
la complétude du dossier s'arrête ici.

Merci de vérifier la complétude du dossier

FICHE 1

à

FICHE 10

et de le signer (1^{ère} page)



A retourner par mail à l'adresse
relations.partenaires@ville-liffre.fr

Avant le 28 février 2026

RAPPEL

Cette subvention concerne les associations liffréennes (ou chacune des sections) qui souhaitent organiser un événement pour leur anniversaire. Elle est soumise au barème validé par le conseil municipal DCM 2022.274 du 29 septembre 2022, prenant en compte le nombre d'adhérents.

DESCRIPTION DE VOTRE PROJET ANNIVERSAIRE

Comment souhaitez-vous fêter l'événement ? Précisez-nous votre projet.

Date envisagée : _____

Budget prévisionnel du projet

CHARGES		PRODUITS	
		Autofinancement	
		Cofinanceur 1	
		Cofinanceur 2	
		Cofinanceur 3	
		Autre produit	
		Demande d'aide à la Ville	
TOTAL	€	TOTAL	€

La ville sera attentive au montage financier des projets, devant faire apparaître plusieurs financeurs

INSTRUCTION ET ÉCHÉANCES 2026



Le versement de la subvention intervient uniquement à l'issue de l'événement.

FIN DU DOSSIER
la complétude s'arrête ici.

Merci de vérifier la complétude du dossier

FICHE 1

à

FICHE 11

et de le signer (1^{ère} page)



A retourner par mail à l'adresse
relations.partenaires@ville-liffré.fr
Avant le 28 février 2026